2 ex TP+ Buolget le 12/05/15.

SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU VENDREDI 27 MARS 2015

QUESTION Nº 3

OBJET: BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

RAPPORTEUR: M. Michel HERMANT

POU RECUEN SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT OMER, le

2 1 AVR. ZUID

Il est demandé au Comité Syndical:

1. d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2015 qui présente les montants suivants :

Dépenses

Section d'investissement	8 152 857.09
Section de fonctionnement	11 229 055.50
	19 381 912.59

Recettes

Section d'investissement	8 152 857.09
Section de fonctionnement	11 229 055.50
	19 381 912.59

- 2. de fixer le coût d'incinération à 122€ HT la tonne pour l'Exercice 2015
- 3. de fixer le rappel à 3 € HT au titre du tonnage traité pour l'Exercice 2014

Le Comité Syndical, à l'unanimité des voix, a adopté le Budget Primitif de l'Exercice 2015.

Le Président,